

COMMUNE D'ESTOURMEL
Canton de Carnières



Programme d'étude
Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie

Avril 1996

SOMMAIRE



Processus d'une démarche	2
Présentation de la commune	
Situation géographique et administrative	4
Situation physique et biologique	
Topographie-géologie	6
L'occupation du sol	7
L'infrastructure	7
Méthodologie d'approche	8
Approche globale	9
Approche sectorielle	11
Les aménagements	
Les itinéraires	12
La motte féodale	13
Le talus du "Hameau Chantemel"	14
Le C.D. 118 vers Cattenières	15
L'aire de jeux	16
Bibliographie	17
Annexes	19

Processus d'une démarche

Fonds d'Amélioration du Cadre de Vie

L'équipe des maîtres d'œuvre retenue après consultation faite sur la base de ce document programme pourra voir son travail s'organiser en 3 étapes.

Il est proposé qu'un point soit réalisé avec l'ensemble des partenaires avant de clore chacune des étapes significatives : mairie, bureau d'études, chargé d'étude en développement et aménagement rural du Conseil Général, chargé d'études du C.A.U.E....

1 - Préliminaires.

La Commune apportera tous les documents susceptibles d'aider le maître d'œuvre dans son entreprise (P.O.S., M.A.R.N.U., cadastre, photos,...) et mentionnera à cette occasion, les partenaires qu'elle souhaite associer à cette démarche :

- D.D.E. - D.D.A. - D.I.R.E.N. - D.R.A.C....,
- Habitants, enseignants, commerçants,
- D.V.I.,
- E.D.F.,
- ...

Par ailleurs, le maître d'ouvrage prendra soin de signaler et faire connaître à l'équipe de maîtrise d'œuvre, les études passées et en cours sur sa commune.

2 - Mise en place d'une analyse approfondie et production de schémas de principe.

L'analyse se basera sur :

L'examen visuel, notamment lors des moments forts de la vie communale : fêtes, sortie d'école, fin de semaine, etc...

Un recensement des atouts et caractéristiques architecturales, urbaines, paysagères et écologiques des lieux.

Les outils dont l'équipe de maîtrise d'œuvre fixera la nécessité (films, photos, vues aériennes...).

Les informations complémentaires nécessaires aux prises de décisions ultérieures (comptage automobile, historique, situation foncière...).

Ces éléments de base permettront à l'équipe de maîtrise d'œuvre d'appuyer ou d'infléchir, en accord avec les élus certains points du programme.

Pour arrêter les options d'aménagement, l'équipe de maîtrise d'œuvre soumettra alors au maître d'ouvrage, c'est-à-dire la Commune, un ensemble de schémas d'organisation et d'esquisses.

A ce stade, il sera demandé au bureau d'études de produire des documents graphiques présentés sous diverses formes (expositions, plaquettes, séances publiques...) et destinés

à convaincre et associer différents partenaires (habitants..) à l'œuvre commune d'amélioration du cadre de vie.

Le C.A.U.E. met à la disposition des enseignants un ensemble d'ateliers de sensibilisation à l'architecture et à l'environnement : "l'Ecole des Passemurailles" à destination des enfants des écoles.

3 - Définition d'un programme pluriannuel de travaux et réalisation d'Avant-Projets Sommaire (A.P.S.).

Une fois les options d'aménagement validées par l'équipe municipale et les enveloppes financières estimées, maître d'ouvrage et maître d'œuvre définiront ensemble un phasage à court et moyen terme (5 à 10 ans) des travaux à réaliser en fonction de critères tels que :

- l'exemplarité,
- l'urgence,
- les opportunités,
- le coût.

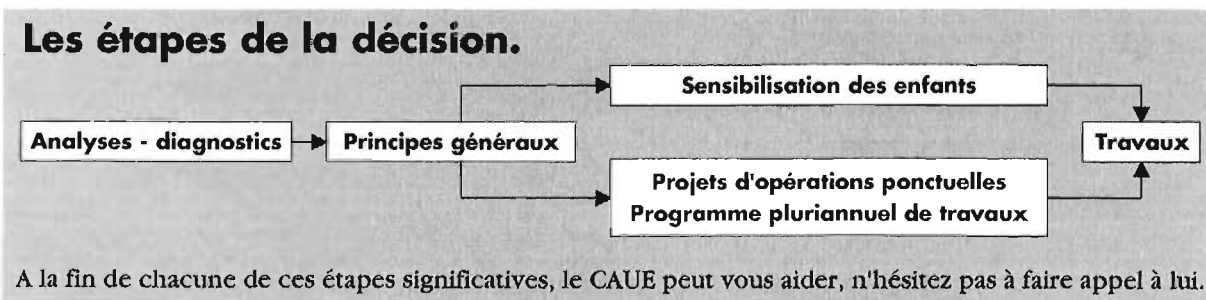
Remarques :

L'ensemble de l'étude privilégiera les éléments de réflexions en envisageant des alternatives (schémas, croquis, esquisses...). Seuls certains chapitres le nécessitant seront poussés jusqu'à l'esquisse chiffrée voire A.P.S. (Avant-Projet Sommaire) chiffré et concluront la phase d'étude.

Quant au maître d'ouvrage, il peut, selon son calendrier, décider d'entamer une première phase de travaux, dès la fin de l'étude. Il sera alors demandé au maître d'œuvre d'en établir un Avant-Projet Détaillé (A.P.D.), destiné au passage de cette première partie du dossier en commission de subvention travaux du Conseil Général. L'établissement d'A.P.D. ne fait pas partie du présent contrat.

Les documents figurant dans l'étude prendront, dès l'approbation de celle-ci, une valeur contractuelle.

Le Conseil Général n'engagera sa participation financière que s'il reconnaît une filiation quantitative et qualitative entre les documents de la phase ETUDE, ceux de la phase TRAVAUX et la mise en œuvre. C'est pourquoi le C.A.U.E. recommande très fortement que les maîtres d'œuvre de l'étude participent activement à la réalisation des documents techniques précédant les travaux et à la conduite des opérations.



Présentation de la Commune

Situation géographique et administrative

A l'écart de la route nationale 43 grand axe routier, Estourmel n'est toutefois pas très éloignée de Cambrai.

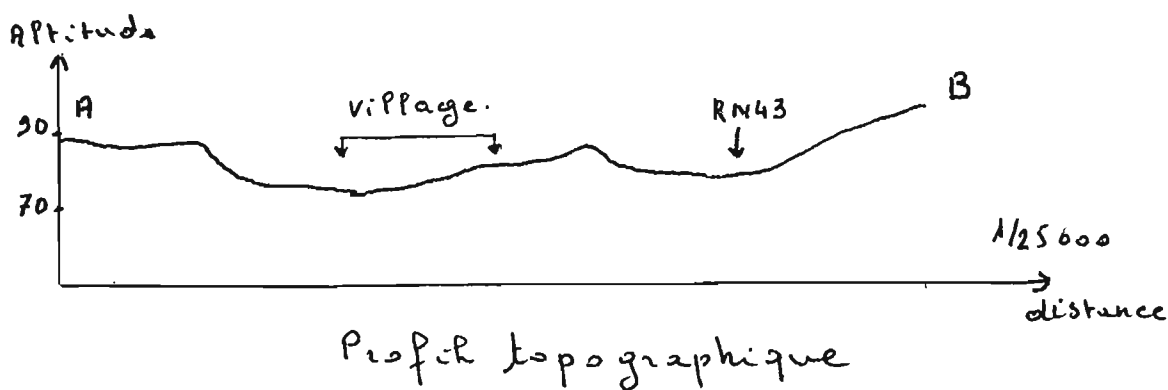
Elle est administrativement rattachée au canton de Carnières et à l'arrondissement de Cambrai.

D'une superficie de 4,15 Km², la commune d'Estourmel est limitée par :

- Awoingt à l'ouest
- Cattenières au sud,
- Beauvois-en-Cambrésis à l'est,
- Carnières au Nord.

Les derniers recensements montrent que la population d'Estourmel est en progression. Elle est passée de 404 habitants en 1982 à 411 en 1990. Cette évolution est due sans doute à la qualité de son cadre de vie et à la proximité du chef lieu d'arrondissement.

Territoire communal



D'après carte I.G.N.

Situation physique et biologique

Topographie géologique

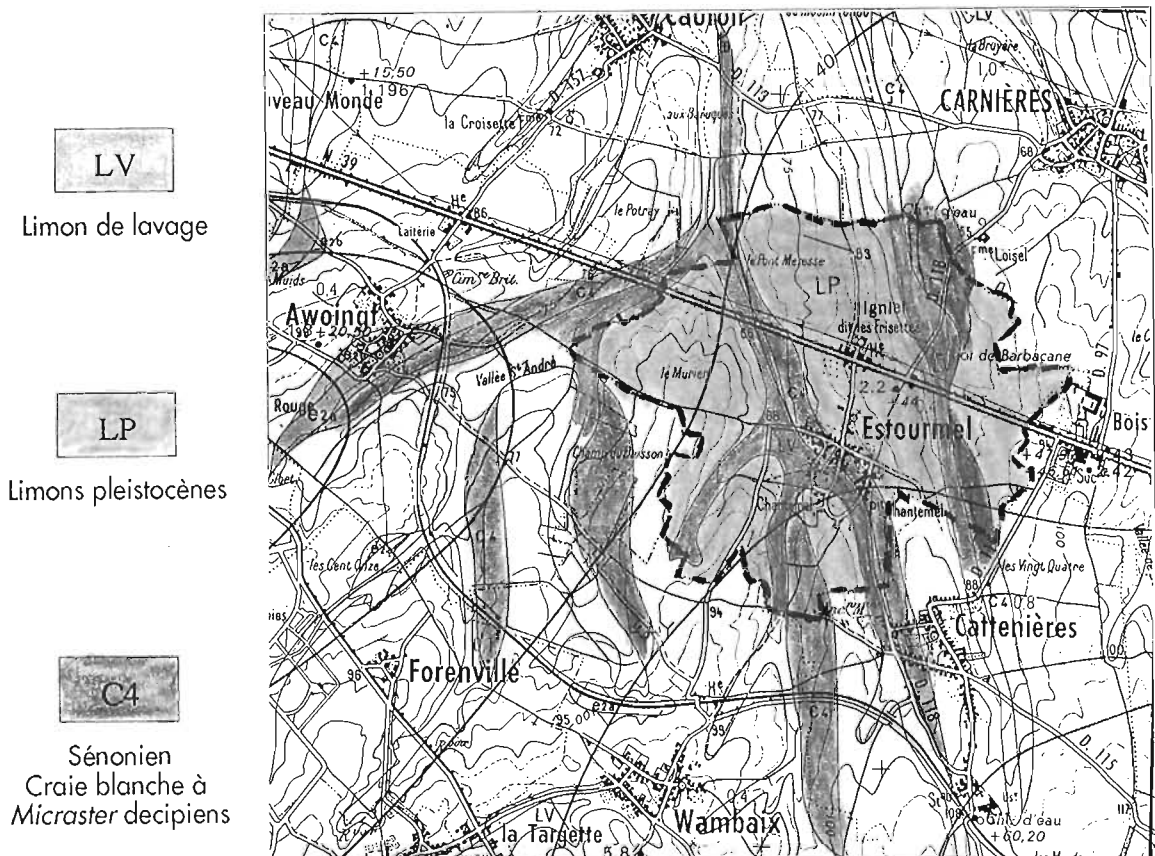
La commune d'Estourmel fait partie du bassin versant de l'Escaut. L'analyse de la carte I.G.N. 1/ 25000ème (cf. *Extrait*) montre que le territoire de la commune est mollement ondulé avec une altitude variant entre 60 m et 90 m.

La lecture du profil topographique révèle que le village s'est installé dans sa plus grande partie entre deux rides.

La géologie de la commune est le reflet de l'ensemble du plateau cambésien et plus particulièrement celle de l'entité paysagère du "Plateau à riots". En effet, le territoire repose sur un substrat crayeux surmonté d'un manteau de limons. On remarque toutefois que le fond de vallon, où est installé le village, est caractérisé par de la craie blanche à silex (*voir extrait carte géologique*).

La nature géologique et pédologique du territoire explique en partie la fertilité des sols agricoles et l'absence de cours d'eau permanents.

Le substrat perméable sur lequel repose le territoire de la commune est à l'origine de la ressource hydrique souterraine comme en témoigne le château d'eau.



L'occupation du sol

L'analyse des photos aériennes, les sorties sur le terrain ont révélé l'importance de l'agriculture sur le territoire. L'arbre, la haie et la prairie ne sont présents que dans et autour du village.

L'infrastructure

On distingue deux types d'infrastructure dans la commune d'Estourmel.

1/ Infrastructure principale :

- la R.N.43 reliant Cambrai à Caudry passe à l'écart du centre du village.
- le CD 118 reliant Estourmel à Carnières et Cattenières est la seule route qui traverse le village

Ces deux routes participent très peu à la valorisation des paysages de la commune.

2/ Les chemins ruraux :

La commune d'Estourmel recèle d'un réseau de chemins importants. Ce potentiel intra et extra-muros est un d'atout que la municipalité peut mettre en valeur. En effet, ils permettent la découverte des paysages, la mise en relations des différents édifices et monuments de la commune et les liaisons avec les autres villages.

Méthodologie d'approche

Le présent document se décline en deux phases différentes mais complémentaires.

La première a pour objectif de situer le territoire de la commune dans son environnement le plus large.

L'échelle de l'entité paysagère (cf. politique "Trame Verte" du Conseil Général) semble à cet égard intéressante. Cette vision globale nous apparaît pertinente. Elle permet de mieux comprendre la logique des territoires, d'identifier les potentialités de la commune et de faire apparaître les enjeux.

Cette approche globale est un préalable nécessaire pour harmoniser les aménagements entre eux et donner ainsi une lecture des paysages plus cohérente.

La deuxième phase, tout en s'inspirant des connaissances et de la synthèse acquises en première partie, expose les principes, voire les propositions concernant, les aménagements des sites retenus dont le choix a été défini en concertation avec l'équipe communale.

Approche globale

La commune d'Estourmel offre un cadre de vie et les traces de qualité d'une histoire ancienne; ces deux caractéristiques sont des véritables points forts que la commune doit pouvoir valoriser. la démarche implique de les connaître, les situer et surtout de les mettre en relation.

Cadre historique

Estourmel est une commune riche de son histoire. En effet, le nom de Estourmel emprunta de nombreuses variantes. On trouve Estrumel en 1170, Strumelle en 1204, Estrommel en 1245, puis Estromiel, Estourmiel et Estrumel, et bien d'autres (*in. Estourmel d'hier à aujourd'hui p. 2*). Les nombreux sites encore présents dans la commune sont des témoins de ce passé.

Parmi ces lieux chargés d'histoire nous pouvons citer :

- la motte féodale et les souterrains,
- le site Romano-Mérovingien de Chantemel,
- une villa Romaine au "Murier",
- le château.

Estourmel, c'est aussi un patrimoine architectural important, avec son église, ses calvaires, ses fermes, ses chapelles dont l'une d'elle, une miniature de la Sainte Chapelle à Paris, est monument classé .

Cadre naturel et paysager

La commune d'Estourmel est située dans l'entité paysagère du Plateau à riots "Une vaste ondulation ponctuée de villages" (*cf. Trame Verte-Politique du paysage*).

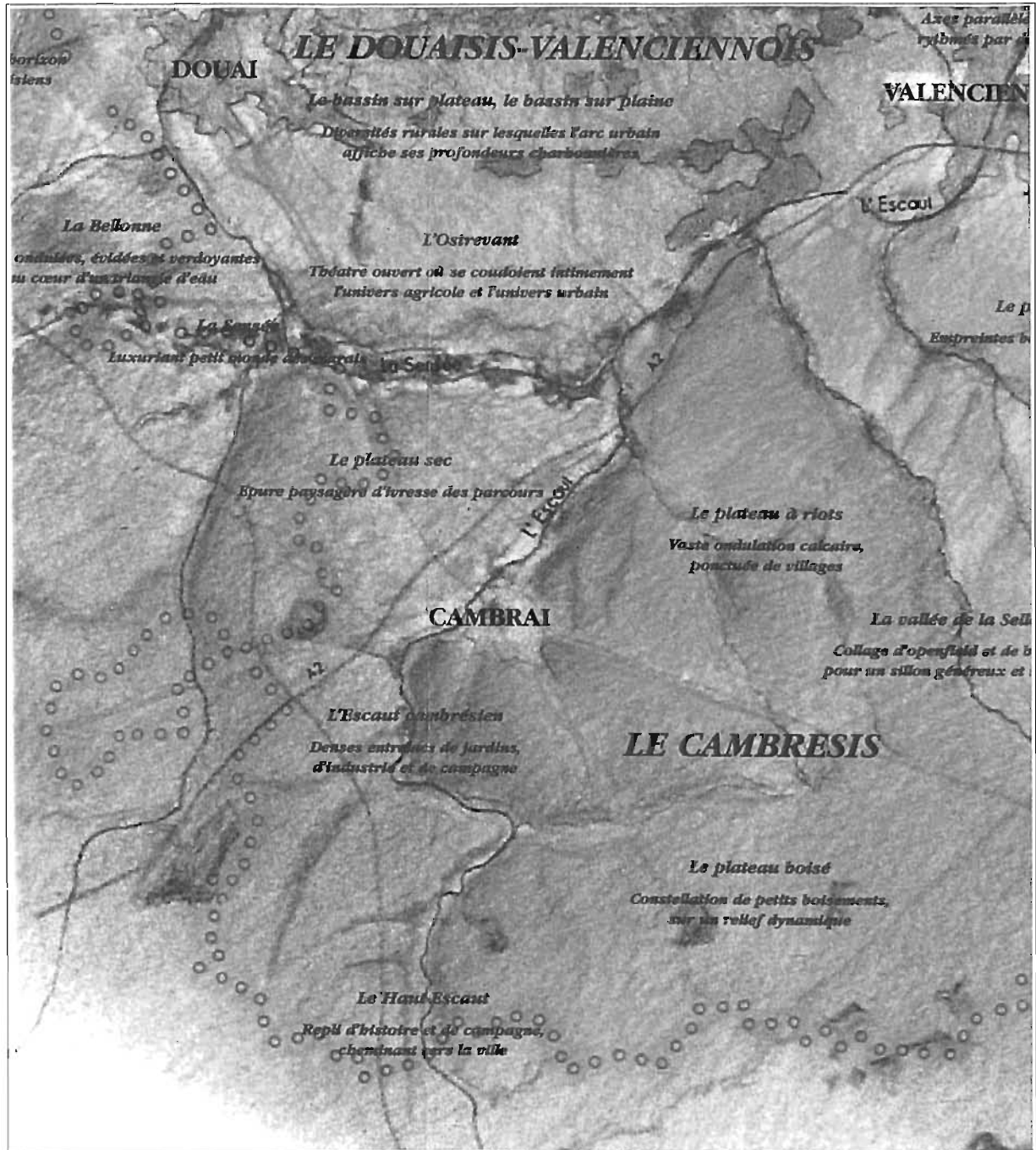
Le territoire communal se compose du village avec ses maisons regroupées autour de la mairie et de l'église, du hameau d'Igniel situé sur la R.N.43 et du hameau de Chantemel. Cet espace bâti baigne dans une ambiance rurale très marquée, il s'ouvre sur les communes de Cattenières, Wambaix, Awoingt, Cauroir et Carnières.

Les chemins ruraux et le C.D. 118 permettent de découvrir, au gré de la topographie, des paysages ouverts et de beaux talus. Actuellement ce réseau est très peu valorisé.

Une étude plus précise de nature inventorielle est à réaliser par le maître d'œuvre pour mettre en évidence les caractères identitaires de la commune. Elle doit permettre, à cet effet, de mieux apprécier le type d'aménagement ainsi que les matériaux et les végétaux qui valoriseraient mieux le cadre de vie communal.

L'ensemble de ces données permettra au maître d'œuvre de conforter ou d'infléchir, en accord avec le maître d'ouvrage, certains points prévus dans le programme.

Carte des paysages



Extrait de la carte des paysages Conseil Général - CAUE

Approche sectorielle

Soucieuse de son cadre de vie, la commune souhaite aménager des sites qui lui paraissent stratégiques.

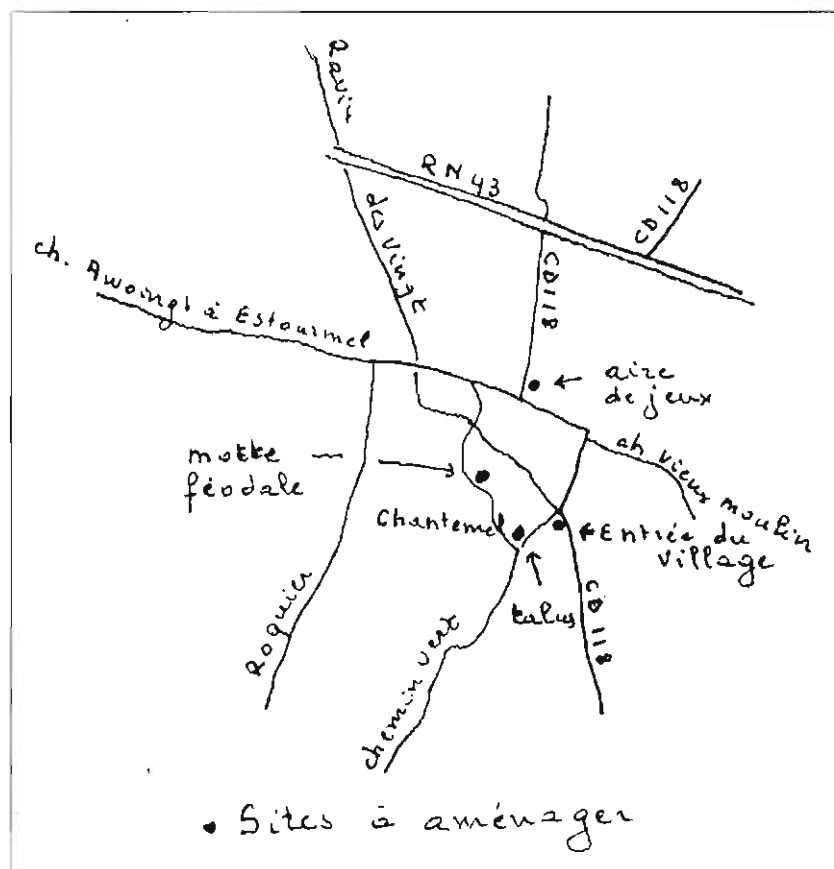
Après différentes visites sur le terrain et une concertation avec les élus, les sites suivants ont été retenus pour être aménagés :

- les itinéraires.
- la motte féodale,
- le talus du Hameau Chantemel,
- l'entrée du village C.D. 118 et le calvaire,
- la parcelle acquise,

Cette liste n'est pas exhaustive, le maître d'œuvre, après étude et en concertation avec le maître d'ouvrage, peut en proposer d'autres.

Il est demandé au maître d'œuvre que les esquisses ou A.P.S. proposés soient réfléchis d'une façon globale et qu'il soient étudiés par rapport à leur environnement.

Le passage préalable par la production de schémas d'organisation et de principes permet de préciser le programme et d'envisager différents scénarios d'aménagements.



Les aménagements

Les itinéraires

La commune d'Estourmel dispose d'un réseau de chemins intéressants pour la découverte aussi bien du patrimoine architectural du village que des paysages de la commune.

L'itinéraire dans le village

Comme nous l'avons dit plus haut, Estourmel possède un patrimoine architectural non négligeable. Nous citerons pour mémoire :

- la ferme et son beau pigeonnier, située au hameau d'Igniel,
- le calvaire de Cagnoncles,
- la chapelle Sainte Philomène,
- la mairie,
- la motte féodale, la chapelle gothique, l'église, le château...

Ce patrimoine mérite d'être valorisé et connu par les visiteurs. A cet effet le chemin rural dit "ravin des vingt" et les ruelles sont autant d'atouts pour relier ces différents éléments.

N.B. : Le Conseil Général a lancé une opération sur l'inventaire du patrimoine rural remarquable (P.R.R.). A cet effet, le maître d'œuvre en concertation avec le maître d'ouvrage peut réaliser cet inventaire.

Pour plus de précisions prendre contact avec la Commission Culturelle du Conseil Général.

Les itinéraires extra-muros

La qualité des chemins et des paysages d'Estourmel justifie qu'un effort soit mené en faveur du développement des promenades pédestres, équestres ou cyclistes.

La commune d'Estourmel gagnerait à s'associer aux communes voisines pour réaliser une grande boucle qui serait rattachée à celle de la haute vallée de l'Escaut et qui passe à Cambrai. Il est naturel que cette boucle soit reliée à l'itinéraire du village.

Le travail consistera ici, à déceler, repérer, inventorier et qualifier les éléments et les séquences qui par leurs qualités, révéleront aux mieux l'identité de la commune.

Un schéma faisant apparaître un circuit hiérarchisé de promenades sera accompagné d'esquisses chiffrées d'aménagements. Ces documents permettront à la municipalité de planifier son intervention.

N.B. Dans le cadre de la politique du plan départemental des itinéraires pédestres et de randonnées une subvention peut être accordée par le Conseil Général (se rapprocher du service de l'Environnement du Conseil Général)

La motte féodale

Située dans le périmètre de protection du site classé de la Chapelle gothique et à proximité du Château, la motte féodale est actuellement sous valorisée.

En effet, ce site, par sa situation et son état, se révèle aujourd'hui un danger pour les enfants qui le fréquentent.

Vue l'importance du site, l'histoire qu'il véhicule, il sera demandé au maître d'œuvre de définir, en concertation avec le maître d'ouvrage, le(s) usage(s) du site, de réaliser une étude de faisabilité et de proposer un programme avec une esquisse chiffrée.



Le talus du "Hameau Chantemel"

Situé dans le hameau de Chantemel, dans le secteur urbanisé, ce talus se caractérise par une forte pente, une hauteur importante et une instabilité (vulnérabilité à l'érosion).

Une réflexion serait à mener sur les moyens à mettre en œuvre pour que ce talus participe davantage au cadre de vie des habitants.

Son aménagement doit être réalisé en harmonie avec les jardins du lotissements.

Un Avant-Projet-Sommaire (A.P.S.) chiffré permettra à la municipalité d'entreprendre rapidement des travaux sur cet espace pour résorber ce point noir du lotissement.



Le C.D.118 vers Cattenières

Les entrées de ville sont des points stratégiques qui méritent une attention et des efforts tout particuliers.

Soucieux de leur cadre de vie, les élus ont réalisé de grands efforts dans l'aménagement de leur commune. En effet, le traitement de la portion du C.D. qui relie Igniel au village montre les ambitions de la commune (traitement du talus, plantation d'arbres d'alignements, gestion des accotements, entretien d'un terrain de sports...).

Décidés à poursuivre leurs efforts, les élus veulent maintenant valoriser l'entrée du village coté Cattenières.

L'intervention sur cette entrée doit tenir compte du calvaire, du délaissé et éventuellement des travaux d'élargissement de la route.

Un Avant-Projet-Sommaire (A.P.S.) chiffré d'aménagement du calvaire et de cette entrée permettra à la municipalité de poursuivre progressivement son programme de valorisation et de requalification.



L'aire de jeux

La parcelle destinée aux jeux bénéficie d'une situation privilégiée par rapport à son environnement.

En effet, elle fait suite à des espaces aménagés (alignement d'arbres, terrain de sports, chapelle) et se prolonge vers la place du monument aux morts, le zoo, la motte féodale...

L'aménagement de cette parcelle devra tenir compte du caractère rural de la commune et être relié aux autres sites et itinéraires.

Il sera demandé de garder toujours en mémoire que cette aire doit conserver son rôle d'accueil et de loisirs aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Un Avant-Projet-Sommaire (A.P.S.) chiffré permettra à la municipalité d'entreprendre les travaux sur cet espace essentiel à la vie locale.



N.B. : La réalisation de l'étude devrait être l'occasion pour la municipalité de réfléchir sur la signalétique et le mobilier urbain de la commune.

Bibliographie

Nom - date- titre

Herber G. 1979 - Estourmel d'hier à aujourd'hui
Monographie historique
ed. Amis du Cambrésis

C.A.U.E. 1993 - Eléments de lecture des paysages
in Trame Verte- politique du paysage un outil de gestion intégré
du paysage
ed. Conseil Général du Nord

B.R.G.M.. 1967 - Carte géologique détaillée de la
France feuille XVI-7 feuille "Le
Cateau" et notice explicative
ed. B.R.G.M.

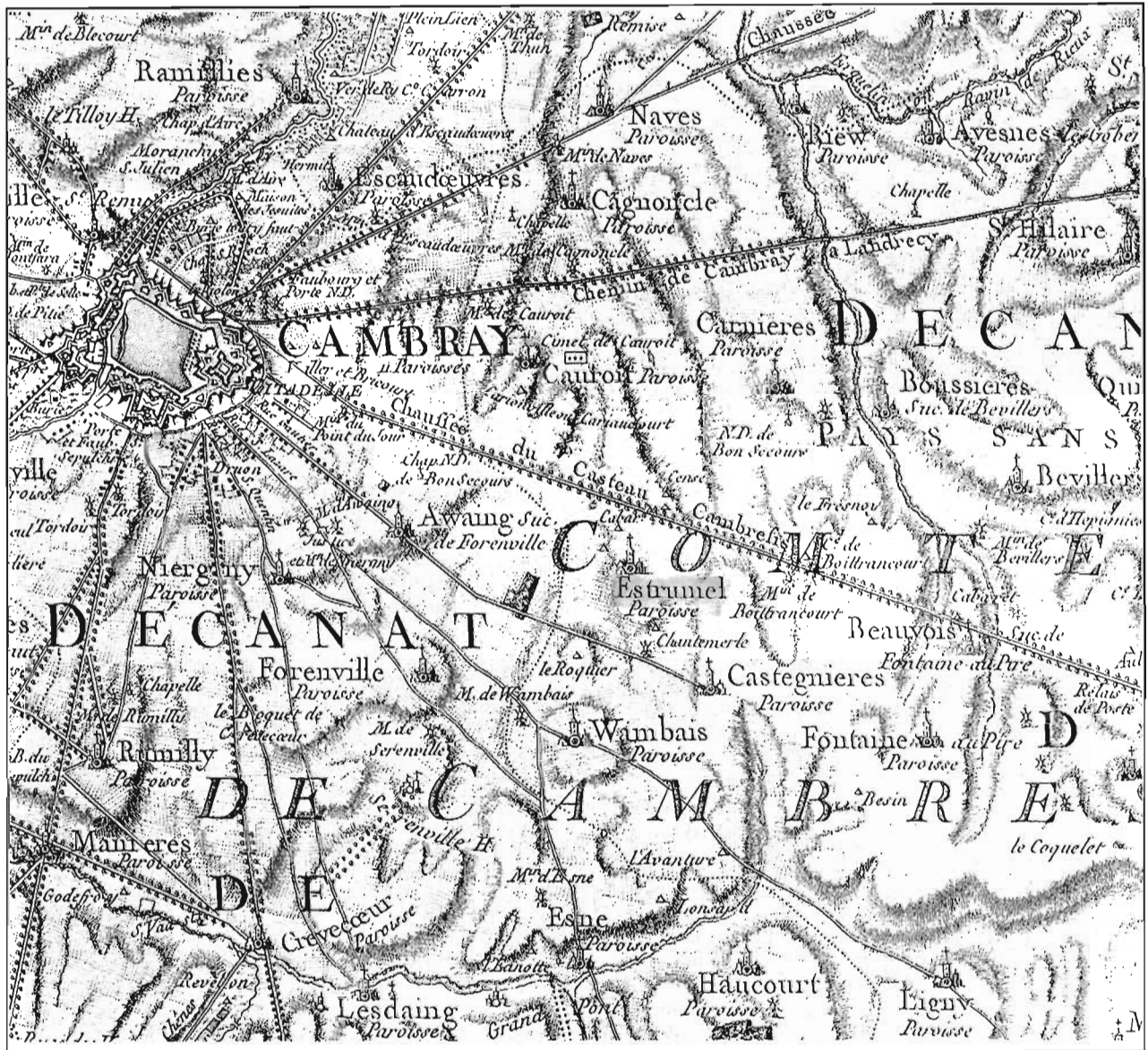
I.G.N. 1985 - Carte topographique 1/ 25000
feuille Cambrai (est) Caudry
2607 ouest
ed. I.G.N.

Equipe permanente attachée au secteur :

Architecte	Fanny Frigout
Ecologue	Ahmed Rebaï
Paysagiste	Jean-Marc Le Moing
Assistant d'étude	Didier Escherich
Secrétariat	Monique Dhoedt

**Ce document a été réalisé par
Ahmed Rebaï Ecologue**

Annexes



Extrait de la carte du Diocèse de Cambrai - 1779 -

NOTICE EXPLICATIVE

TERRAINS SÉDIMENTAIRES

LV. Limon de lavage. Ce limon récent provient essentiellement du remaniement des limons pléistocènes. Il renferme souvent des matières organiques, lui donnant une teinte grisâtre, ainsi que des granules de craie (« grésin ») et des fragments de silex ou de grès. Son épaisseur est très variable et sa représentation sur la carte a surtout pour but de préciser l'emplacement des vallées et des vallons secs. On le trouve aussi au pied des pentes.

LP. Limons pléistocènes. Les limons pléistocènes sont très étendus sur le territoire de la feuille Le Cateau où ils recouvrent les plateaux et fréquemment le flanc occidental des vallées. Ils peuvent être fort épais (19 m à Villers-en-Cauchies au Nord de la feuille).

Ces limons qui sont des lèss plus ou moins évolués, sont répartis en deux grandes catégories :

- 1 — les limons anciens brunâtres, fins, riches en granules de craie et qui occupent les hauteurs;
- 2 — les limons récents, de teinte jaunâtre, renfermant encore des granules de craie. Ils recouvrent parfois les précédents mais le plus souvent, on les observe sur le flanc occidental des vallées où ils reposent

directement sur la craie. Ils apparaissent comme un produit mixte dû aux actions éoliennes et au ruissellement.

La partie supérieure des limons est souvent décalcifiée, de couleur brune : c'est le lehm ou terre à brique. Elle est exploitée comme son nom l'indique, lorsqu'elle est pure, pour la confection de briques (Caudry).

Leur division en assises n'est possible que localement en raison de la diversité des niveaux qui les composent et qui est fonction de la constitution lithologique du sous-sol. On remarque par exemple que l'ergeron est sableux à la base lorsqu'il repose sur le Landénien continental. L'ergeron sableux a livré à Cambrai une faune de steppe quaternaire caractérisée par l'abondance des Spermophiles (J. Godon).

A la base des limons, on peut observer des silex verdis, provenant de la base du Landénien, ou des galets noirs, vestiges des anciens cordons littoraux yprésiens. Des blocs de grès du Landénien continental sont parfois noyés sous le limon. Enfin, en de nombreux endroits, a été signalée la présence de grès remaniés lutétiens à *Nummulites laevigatus* et *Orbitolites complanatus*, ou yprésiens à *Nummulites planulatus*. Dans la région SW du Cateau, a été trouvé un bloc de calcaire lacustre silicifié renfermant des restes de Characées d'âge landénien ou montien.

c4. Craie blanche sénonienne. La craie blanche sénonienne à silex est bien représentée sur la feuille Le Cateau, surtout à l'Ouest de la vallée de la Selle. Cet ensemble, d'une cinquantaine de mètres d'épaisseur, lithologiquement homogène, comprend deux assises. **L'assise inférieure** qui est la mieux représentée ici, est assez fossilifère et renferme *Micraster decipiens* (*M. cor testudinarium*); elle est d'âge coniacien. Sa base notamment, légèrement rugueuse, chargée de silex, livre souvent de nombreux fossiles (*M. decipiens*, *Echinocorys vulgaris*, *Echinoconus conicus*, etc.). C'est le cas dans la région de Malincourt (Sud-Ouest de la feuille). **La partie supérieure**, plus pure, plus fine, moins riche en silex, est à rattacher au Santonien. Ce dernier, n'a, jusqu'à présent, été reconnu paléontologiquement qu'à Walincourt (Sud-Ouest de la feuille) par la présence de *Micraster cor anguinum* et *Actinocamax verus*. Il se peut que l'extension du Santonien soit assez importante mais il n'est pas possible de tracer sa limite inférieure en raison de l'analogie des faciès du Coniacien et du Santonien.

La craie sénonienne est utilisée pour le marnage des terres et comme pierre à chaux.